

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

Poste CH SA

Changements d'adresse:
GSsA, CP 40, 8031 Zürich
www.gssa.ch/adresses

GSsA

JOURNAL N° 148
SEPTEMBRE 2026

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

Non à la neutralité armée des marchands !

Pourquoi l'initiative de l'UDC sur la neutralité renforcerait le régime de Poutine et favoriserait l'industrie de l'armement.

PAGE 3

Du matériel de guerre suisse aux quatre coins du monde

Une chronologie des scandales liés aux exportations montre où du matériel de guerre suisse apparaît, ou est apparu, dans le monde.

PAGE 4

Refuser de servir dans l'armée israélienne

Alors qu'Israël mène la guerre sur plusieurs fronts et a besoin de chaque soldat, le nombre de personnes refusant de servir ne cesse d'augmenter.

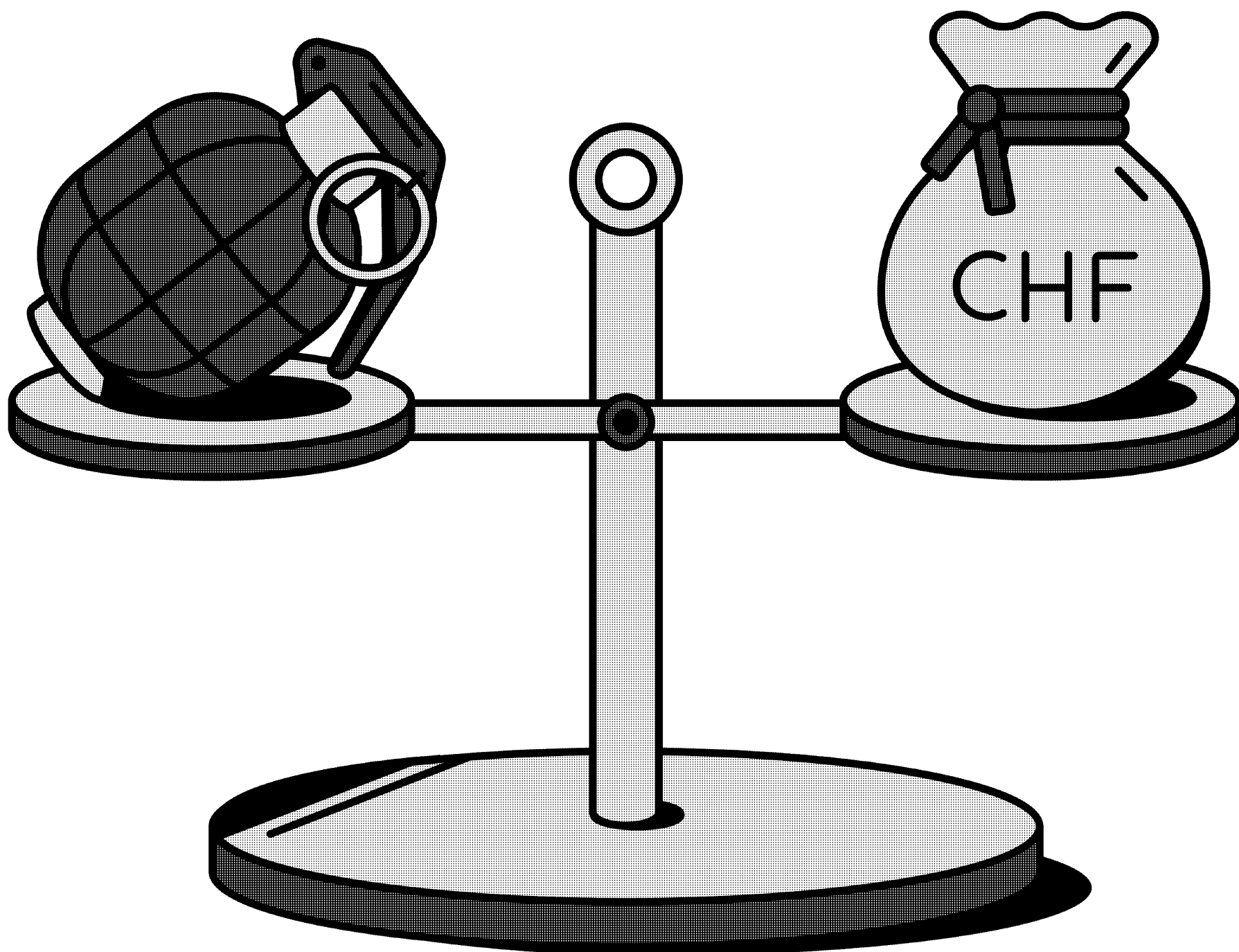
PAGE 6

Sazan, une île militaire au cœur des tensions

Une petite île albanaise entre l'Adriatique et la mer Ionienne devient le symbole de la résistance à des projets d'investissement liés à des plans de réarmement militaire transnationaux.

PAGE 7

NON À UNE NEUTRALITÉ ARMÉE DICTÉE PAR LES INTÉRÊTS FINANCIERS !



Chères lectrices, chers lecteurs,

Les deux premiers tiers de l'année sont déjà derrière nous. Ces derniers mois ont été particulièrement intenses. Nous avons récolté et déposé un référendum. Nous nous sommes battus sans relâche lors du référendum sur le service civil, dont l'issue s'est jouée de justesse. Nous avons également tenu notre assemblée générale annuelle et conseillé chaque jour des soldats. Parallèlement, nous préparons déjà activement la campagne de votation de novembre sur le référendum contre le matériel de guerre.

Malgré ce programme chargé, nous avons aussi voulu faire une place à d'autres sujets importants dans ce numéro. Après l'échec de son initiative en juin, l'UDC revient déjà à la charge avec un nouveau projet soumis au peuple : la prétendue initiative sur la neutralité. En page 3, nous expliquons pourquoi cette initiative ne vise qu'à renforcer l'industrie de l'armement et les va-t-en-guerre, et nullement à défendre les droits humains ou l'antimilitarisme.

Nous consacrons aussi deux pages au matériel de guerre. Les Juristes démocrates bernois-e-s/suisses y analysent ce qu'impliquerait une modification de la loi sur le matériel de guerre. Nous revenons également sur plusieurs scandales liés aux exportations suisses de matériel de guerre ces dernières années et expliquons pourquoi les entreprises d'armement ont toutes les raisons de sabler le champagne (pages 4 et 5).

Les dernières pages prennent une dimension plus internationale. Notre série sur l'objection au service militaire s'intéresse cette fois aux personnes qui résistent à la conscription en Israël (page 6). Vous découvrirez aussi les liens entre Google Zurich et l'IOF et pourquoi il faut signer sans attendre la feuille jointe en faveur de l'initiative pour la Palestine (page 6).

Nous vous souhaitons une excellente lecture. Pour l'équipe de rédaction,

Mirjam Steiner

Impressum

Rédaction : ANDREAS WEIBEL, CHARLINE MAIRE, ELIA GERBER, FABIO BRIANTE, JONAS HEEB, JORIS FRICKER, JOSEF LANG, MARTIN PARPAN, MIRJAM STEINER, NOEMI BUZZI, NOËMI HOLTZ, OGER, PAULINE SCHNEIDER, RAYYÂN REHOUMA, TOBIA SCHNEBLI, VERA ÇELIK

Abonnement : 20.– PAR AN À VERSER AU CCP 12-11508-2. LES MEMBRES DU GSSA SONT ABONNÉS D'OFFICE.
Articles et lettres : À ADRESSER AU SECRÉTARIAT ROMAND DU GSSA, CP 151, 1211 GENÈVE 8,
E-mail : GSSA@GSSA.CH

Dessins : OGER, **Mise en page :** ALINE WIESFLECKER, **Impression :** ROPRESS ZÜRICH, **Tirage :** 15'000, QUATRE FOIS PAR AN, **ISSN 1663-5701**

LES COURRIERS DES LECTEURS/LECTRICES SONT BIENVENUS. LES ÉDITEURS/TRICES SE RÉSERVENT LE DROIT D'ÉCOURTER LES SOUMISSIONS. MERCI DE NOUS INFORMER DES CHANGEMENTS D'ADRESSE, ADRESSES INCORRECTES ET / OU EN DOUBLE. LE CONTENU DE CE JOURNAL EST SOUMIS À LA LICENCE CREATIVE COMMONS CC BY-ND-NC 4.0. À DES FINS NON-COMMERCIALES, IL PEUT ÊTRE UTILISÉ LIBREMENT À CONDITION QUE LA SOURCE SOIT MENTIONNÉE.

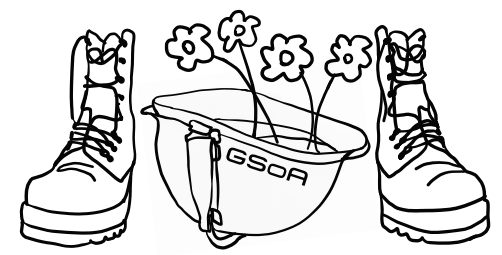
DISTRIBUTION DE FLYERS DEVANT LES CENTRES DE RECRUTEMENT

Passez au service civil !

La nouvelle loi sur le service civil rend plus difficile le passage de l'armée au service civil. Des projets de fusion du service civil et de la protection civile sont déjà sur la table. RAYYÂN ET CHARLINE

Plus largement, l'armée cherche à contraindre le plus grand nombre possible de jeunes à effectuer leur service militaire, tout en supprimant insidieusement les alternatives. Il est donc d'autant plus important que les recrues, et peut-être bientôt les femmes recrutées, soient bien informées et optent dès le départ pour le service civil ou la voie bleue. Il faut opposer un discours antimilitariste à la propagande militaire, afin d'empêcher l'armée de poursuivre sans entrave la militarisation des nouvelles générations de jeunes de 18 ans.

Vous souhaitez vous engager ? Distribuez nos tracts devant le centre de recrutement et lors de la journée d'information dans votre région ! Ils présentent les arguments en faveur d'un départ de l'armée et expliquent concrètement la marche à suivre.



1. Scannez le code QR.



Lien : gssa.ch/flyers_recru

2. Imprimez les tracts en recto verso au format A4. Seul leur graphisme diffère.

3. Repérez une journée de recrutement ou d'information près de chez vous (<https://www.armee.ch/fr/recrutement-centres-de-recrutement>), en consultant les sites des cantons ou en vous renseignant auprès de personnes de votre entourage récemment recrutées. N'hésitez pas à nous transmettre ces informations afin que nous puissions mobiliser davantage de personnes.

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Contre le F-35, mais pas n'importe comment !

La 46e Assemblée générale du GSsA s'est tenue, comme à l'accoutumée, au restaurant coopératif Kreuz à Soleure. Avec une centaine de membres présents, la salle n'avait que rarement connu une telle affluence. ANDREAS WEIBEL

Le bilan de l'année a montré tout ce que nous avons accompli ces derniers mois. Un chiffre particulièrement impressionnant : au cours des mois précédents, le GSsA a récolté quelque 150 000 signatures pour l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires et les référendums sur le matériel de guerre et le service civil, et en a fait authentifier environ 210 000 ! Lors de la table ronde qui a suivi, Mirjam Hostetmann, présidente de la JS, Magdalena Erni, coprésidente des Jeunes Vert-e-x-s, et Rayyân Rehouma, secrétaire du GSsA, ont partagé leurs expériences et leurs réflexions sur le thème « La jeunesse contre le réarmement et la militarisation ». C'est une proposition visant à soutenir l'initiative d'un « mouvement citoyen » principalement implanté à Genève contre le F-35 qui a suscité le plus de discussions. Une large majorité de l'Assemblée générale a toutefois rejeté cette initiative. Le texte de l'initiative n'a pas

permis de démontrer de manière convaincante qu'il pourrait empêcher l'achat des avions de combat américains. Au contraire, c'est la crainte que ce texte puisse même servir à légitimer le

projet d'acquisition qui l'a emporté. Durant les mois précédents, la coordination du GSsA avait tenté d'engager un dialogue avec les personnes à l'origine de l'initiative au sujet de son texte, mais sans succès. L'Assemblée générale a préféré adopter une résolution visant à créer de nouveaux instruments démocratiques qui permettraient à l'avenir d'empêcher de telles acquisitions.



CRITIQUE D'EXPOSITION

Exposition « Nous et la guerre »

La Suisse, pays neutre et inlassablement engagé en faveur de la paix ? L'exposition du Musée national à Zurich, ouverte jusqu'en février 2027, bat en brèche cette image. NOEMI BUZZI

La guerre a durablement façonné l'identité suisse. Les profits tirés des activités mercenaires comme du commerce de matériel de guerre ont aussi créé de nouveaux rapports de force et alimenté les tensions sociales. L'image d'une Suisse neutre et engagée en faveur de la paix révèle ainsi toute son hypocrisie. Les organisations qui incarnent une autre vision n'occupent pourtant qu'une place marginale dans l'exposition. Qu'elles œuvrent à la résolution pacifique des conflits, comme la Croix-Rouge, ou se revendiquent ouvertement antimilitaristes et pacifistes, comme le GSsA, elles sont reléguées à la fin du parcours, presque comme une simple note

de bas de page. De ce point de vue, l'affiche de l'exposition est géniale : ce qui ressemble à une banale ferme se révèle être un bunker militaire. Objets, installations vidéo et documents invitent le public à remettre en question les idées reçues sur le rapport de la Suisse à la guerre. Un sujet souvent perçu comme lointain, alors qu'il est profondément ancré dans notre pays. Malgré ses contradictions, l'exposition mérite le détour, car elle nous oblige à regarder en face les nombreuses zones d'ombre de notre histoire. Quiconque souhaite comprendre à quel point le militarisme est ancré dans notre pays ne devrait pas passer à côté de cette perspective critique.

Une contribution nécessaire au travail de mémoire, qui invite à la réflexion tout en laissant certaines questions ouvertes.



MANIFESTE SUR LA NEUTRALITÉ

Non à une neutralité armée dictée par les intérêts financiers !

Face à l'isolement militaire comme à la coopération avec l'OTAN, l'alternative en matière de politique de sécurité consiste à renforcer l'engagement en faveur de la paix dans le cadre de l'ONU. JOSEF LANG

Le point de départ de tous les débats sur la neutralité de ces quatre dernières années et demie est la guerre d'agression menée par Poutine contre l'Ukraine. Regardons les choses du point de vue suisse. La Suisse a largement contribué à remplir les caisses de guerre russes et à alimenter la machine de guerre. Le commerce de matières premières russes et l'argent des oligarques ont fourni, et fournissent encore, des ressources considérables à la Russie. À cela se sont ajoutées des machines-outils spécialisées pour les moteurs et les missiles, ainsi que des munitions, notamment celles utilisées à Boutcha. Ne l'oublions jamais : Poutine a lancé son invasion avec des caisses de guerre bien remplies et une machine de guerre équipée.

UNE INITIATIVE PRO-POUTINE

Jusqu'en 2022, la Suisse était donc tout sauf neutre. Dans les faits, elle se rangeait clairement du côté de la Russie. Les sanctions l'ont certes rendue un peu plus neutre, mais les agresseurs continuent de recevoir bien davantage d'argent et de biens à double usage que les agressés. Ne l'oublions pas non plus : une fois livrées, les machines servant à fabriquer des armes échappent aux sanctions.

En exigeant, avec son initiative « pour la sauvegarde de la neutralité suisse », la fin des sanctions, l'UDC ne défend pas la neutralité, mais Poutine. Il en va de même de ses soutiens dans une gauche qui pense en termes de blocs. En mai 2022, le « Mouvement suisse de la paix » a

ainsi remis en question, dans sa publication Neue Welt (2/22), la responsabilité de la soldatesque russe dans le massacre de Boutcha.

L'UDC poursuit deux objectifs. Le premier consiste à préserver une neutralité dictée par les intérêts financiers, qui lui permette de continuer à faire des affaires partout dans le monde, sans égard aux guerres civiles, aux tyrannies ou aux violations des droits humains. À cette vision purement mercantile, l'UDC associe une sacralisation nationaliste de la neutralité : elle veut, pour la première fois, l'inscrire dans la Constitution comme « armée », « perpétuelle » et « suisse ». Et cela précisément au moment où l'isolement militaire est définitivement dépassé.

DE LA LEX UKRAINE À LA LEX ARABIE SAOUDITE

Mais les adversaires bourgeois de l'UDC ont eux aussi tout fait pour éluder l'enjeu de loin le plus important dans les relations entre la Suisse et l'Ukraine : le rôle de notre pays dans le réarmement de Poutine. Ils ont ainsi notamment évité ce qu'un débat honnête aurait imposé : une aide financière massive à l'Ukraine pour compenser les destructions que Poutine a causées, et continue de causer, avec de l'argent et des biens suisses. En réclamant des livraisons d'armes à l'Ukraine, incompatibles avec le droit de la neutralité, ils poursuivaient encore un troisième objectif : assouplir la loi sur le matériel de guerre au profit de l'industrie de l'armement.

Le monde politique et les médias suisses ont

ainsi débattu de ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire pour éviter de parler de ce qu'ils devaient faire. Cette vaste diversion a notamment débouché sur une loi sur le matériel de guerre qui facilite les exportations vers presque tous les pays, sauf vers l'Ukraine.

Dans ce débat désastreux, le Manifeste Neutralité 21, largement mis en avant par les médias, a joué un rôle des plus discutables. Dans l'ensemble, il a davantage contribué à l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre qu'au durcissement des sanctions. Si, en novembre, il ne combat pas résolument la « Lex industrie de l'armement », qui profite aux États du Golfe mais n'apporte rien à l'Ukraine, il confirmera ce que nous soupçonnions depuis le début : pour ses principaux auteurs, l'Ukraine n'était qu'un prétexte pour favoriser les exportations d'armes, renforcer l'armée et rapprocher la Suisse de l'OTAN.

L'ONU PLUTÔT QUE L'OTAN

Dans ce débat, un constat du légendaire expert militaire de la NZZ, Bruno Lezzi, est systématiquement passé sous silence. Opposé à l'isolement militaire, cet ancien colonel d'état-major général relevait que les soldats de milice qui rentrent chez eux après trois semaines ne feraient que gêner les professionnels de l'OTAN. Quant aux limites imposées par la neutralité, Lezzi, décédé peu après la publication de son livre Von Feld zu Feld (2022), écrivait : « Il ne faut en aucun cas entretenir l'illusion que le droit et le statut de la neutralité permettraient une coopération en matière de défense susceptible d'apporter un véritable gain de sécurité. » Selon lui, la seule option qui aurait un sens sur le plan militaire serait l'adhésion à l'OTAN. Elle nécessiterait toutefois l'abandon du principe de milice et de la neutralité.

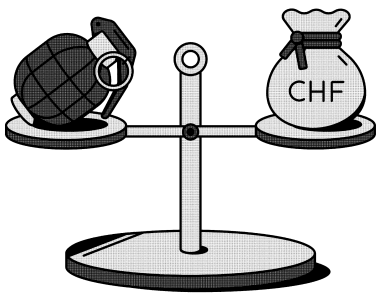
Selon la dernière enquête de l'Académie militaire (MILAK) et du Center for Security Studies (CSS) de l'EPFZ, 85 % de la population suisse est

favorable à la neutralité. Dans le même temps, 59 % estiment que « la neutralité ne peut aujourd'hui plus être protégée de manière crédible par des moyens militaires ». À cela s'ajoute que l'isolement comme la coopération avec l'OTAN, voire l'adhésion à celle-ci, nécessiteraient un réarmement massif. Or, selon l'enquête Sécurité 2026 déjà citée, seules 29 % des personnes interrogées sont favorables à une hausse des dépenses.

Alors que la voie vers l'OTAN est barrée pour des raisons liées à la neutralité comme aux finances publiques, l'alternative civile à un isolement militaire dépassé apparaît étonnamment attractive. Selon l'enquête, 58 % estiment que « la Suisse devrait s'engager activement et en première ligne en faveur des objectifs de l'ONU ». Près des trois quarts soutiennent les sanctions contre la Russie. Et 72 % estiment que « la Suisse devrait davantage jouer un rôle de médiation dans les conflits ». L'affirmation « l'aide au développement apporte davantage de sécurité qu'une armée forte » recueille davantage d'adhésion que de rejet. Enfin, le traité de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires, et donc l'initiative populaire déposée avant Noël, bénéficient du soutien d'une nette majorité.

Trois options se dessinent en matière de politique de neutralité : la neutralité armée, l'abandon de la neutralité au profit de l'OTAN et une neutralité solidaire à l'échelle internationale et engagée en faveur de la paix. La troisième bénéficie clairement du soutien le plus large, tant dans l'ensemble de la population qu'à gauche.

www.neutralite-opportuniste-non.ch



LOI SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

Selon des juristes, la nouvelle loi sur le matériel de guerre va beaucoup trop loin

Les conséquences de la nouvelle loi sur le matériel de guerre seraient aberrantes. Des armes suisses pourraient parvenir presque partout dans le monde sans véritable contrôle, au mépris des obligations de la Suisse en matière de droit international et avec, à la clé, un recul de la transparence. Jusqu'où va réellement ce projet ? Nous avons demandé à trois spécialistes du droit d'évaluer le projet.. ANDREAS WEIBEL

De toute évidence, l'industrie de l'armement entend profiter de la situation géopolitique actuelle pour obtenir tout ce qu'elle réclame. La majorité bourgeoise du Parlement a avalisé les possibilités de contournement exigées par les lobbyistes. Trois points ressortent particulièrement : la quasi-suppression des déclarations de non-réexportation, le large pouvoir accordé au Conseil fédéral d'autoriser des exceptions et l'autorisation d'exporter vers certains États même en temps de guerre.

Nous avons interrogé trois juristes qui enseignent dans des universités suisses et se sont déjà penchés sur les exportations de matériel de guerre. Tou-te-s se disent très préoccupé-e-s par les modifications proposées. Les juristes critiquent la grande marge de manœuvre que les nouvelles règles accorderaient au Conseil fédéral et au SECO. Aujourd'hui, des règles légales claires en matière d'exportation garantissent la sécurité

juridique. Elles protègent aussi la Suisse contre les pressions exercées depuis l'étranger. Avec la révision, il reviendrait en revanche aux autorités de déterminer quand des « circonstances exceptionnelles » sont réunies. Elles devraient aussi décider quand les « intérêts de la Suisse en matière de politique extérieure, de neutralité ou de sécurité » entrent en jeu.

« Le risque de pressions exercées depuis l'étranger augmenterait lui aussi. Dans la situation actuelle, ce n'est pas une manière judicieuse de légiférer. »

Prof. Helen Keller, Université de Zurich, ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Autre critique : la révision n'oblige pas le Conseil fédéral à respecter les traités internationaux. Les exportations d'armes suisses sont soumises à différentes dispositions du droit international. Celles-ci découlent notamment du droit de la

neutralité et du Traité des Nations unies sur le commerce des armes. S'y ajoutent l'interdiction, inscrite dans la Charte de l'ONU, d'aider un agresseur et l'obligation de faire respecter les Conventions de Genève.

« Le fait que le Conseil fédéral puisse respecter les obligations découlant du droit international, mais qu'il ne soit pas tenu de le faire, est une situation exceptionnelle pour la Suisse et contraire à la Constitution fédérale. »

Prof. Marco Sassòli, Université de Genève, l'un des spécialistes du droit international humanitaire les plus reconnus au monde

Autre point contesté : le Conseil fédéral pourrait autoriser par voie de décision, sans en informer le public, des exportations contraires aux critères d'exclusion prévus par la loi. Les critères permettant au Conseil fédéral d'accorder de telles dérogations sont en outre extrêmement vagues.

« Compte tenu du manque de transparence, on ne peut exclure que le Conseil fédéral fasse largement usage de cette nouvelle dérogation. Selon sa logique, toute exportation d'armes contribue au maintien d'une

capacité industrielle adéquate et pourrait donc être autorisée. »

Dr. Etienne Henry, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel

La dérogation prévue pour les États dits de l'annexe 2, comme les États-Unis ou l'Argentine, suscite elle aussi des critiques.

« Le Conseil fédéral ne peut pas refuser les exportations d'armes vers des pays impliqués dans des guerres civiles, sur leur territoire ou dans un État tiers, même lorsque la situation y est particulièrement problématique du point de vue humanitaire et des droits humains, dès lors que le pays destinataire figure à l'annexe 2. Il ne pourrait le faire qu'en invoquant des circonstances exceptionnelles et la sauvegarde des intérêts de la Suisse en matière de politique extérieure ou de sécurité. »

Prof. Marco Sassòli

Le projet va tellement loin qu'il devrait, en toute logique, être rejeté dans les urnes. Mais l'industrie de l'armement mettra tout en œuvre pour que le débat ne porte pas sur le contenu concret du projet, mais sur des généralités autour de la sécurité et de la défense. À nous de nous y opposer.

Pour participer à la campagne : www.referendum-materieldeguerre.ch

LOI FÉDÉRALE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

DES ARMES SUISSES DANS DES ZONES DE GUERRE

Chronologie des scandales

En assouplissant la loi sur le matériel de guerre, l'industrie de l'armement et les partis bourgeois souhaitent notamment supprimer la déclaration de non-réexportation. Cela permettrait à d'autres pays de réexporter du matériel de guerre suisse sans aucune restriction. La chronologie suivante illustre où atterrit le matériel de guerre suisse lorsqu'on donne carte blanche à l'industrie de l'armement. Le fait que les armes suisses tuent des personnes dans les guerres n'est pas une erreur tragique du système, mais bien le modèle économique de l'industrie de l'armement. Il faut défendre les rares mécanismes de contrôle existants en remportant le référendum sur le matériel de guerre. CHARLINE MAIRE

ALLEMAGNE
1939-45

Oerlikon-Bührle, aujourd'hui Rheinmetall, vend du matériel de guerre aux nazis. Quelque 2500 avions alliés sont abattus avec des canons suisses. Les nazis ne souhaitant initialement pas acheter d'armes suisses, Bührle soudoie des fonctionnaires allemands pour conclure le marché.

NICARAGUA
FIN DES ANNÉES 1940

La dictature des Somoza, qui se maintiendra au pouvoir pendant quatre décennies, reçoit du matériel de guerre suisse.

CUBA
ANNÉES 1950

Hispano Suiza livre à la dictature de Batista 24 canons de campagne et 50 000 munitions.

INDONÉSIE
ANNÉES 1950-1960

La Suisse fournit aux régimes dictatoriaux de Sukarno et Suharto des canons antiaériens d'Oerlikon-Bührle, aujourd'hui Rheinmetall, ainsi que des fusils d'assaut SIG. Ces livraisons représentent près de 10 % des exportations d'armes suisses.

ISRAËL
1964-68

Oerlikon-Bührle exporte illégalement du matériel de guerre vers Israël à l'aide de faux documents.

AFRIQUE DU SUD
1964-68

Scandale Bührle : Oerlikon-Bührle, aujourd'hui Rheinmetall, trompe les autorités fédérales à l'aide de fausses déclarations d'utilisateur final provenant de France. L'entreprise obtient ainsi des autorisations d'exporter du matériel de guerre vers l'Afrique du Sud, malgré l'embargo de l'ONU contre l'État d'apartheid. Trois employés seront ensuite condamnés à des peines de prison avec sursis.

NIGERIA
1968

Oerlikon-Bührle vend cent canons au Nigeria, alors engagé dans la guerre du Biafra. Ces canons Oerlikon tirent sur des avions du CICR. L'ambassadeur suisse en Éthiopie doit signaler au Conseil fédéral que les canons ont été livrés au mauvais pays.

LAOS
1969

La CIA utilise des PC-6 de Pilatus pour transporter clandestinement armes, opium, agents, généraux et or pendant la « guerre civile » laotienne et la guerre du Vietnam.

GRÈCE
1970

Oerlikon-Bührle livre du matériel de guerre à la dictature militaire grecque.

IRAN
ANNÉES 1970

Des armes d'une valeur d'environ 900 millions de francs sont livrées à l'Iran du chah Pahlavi. Après la révolution de 1979, elles passent aux mains du régime des mollahs d'Ali Khamenei.

ARGENTINE
DÉBUT DES ANNÉES 1970

La dictature militaire utilise des blindés Mowag contre des personnes en grève et des membres de la communauté étudiante.

OUGANDA
1971-79

Le dictateur Idi Amin reçoit des avions Bravo de FFA, entreprise d'Altenrhein (SG) dissoute en 1987. La livraison contourne la réglementation sur le matériel de guerre, car l'équipement militaire n'est installé qu'une fois les avions arrivés en Ouganda.

GUATEMALA
ANNÉES 1980

L'armée utilise des PC-7 de Pilatus pour bombarder des villages autochtones.

BOLIVIE
1980

L'armée prend le pouvoir par un coup d'État avec l'aide de blindés Mowag.

IRAK
1982

Des fusils de précision de l'entreprise suisse SIG sont fabriqués sous licence en Autriche et livrés à l'Irak pendant la première guerre du Golfe. SIG fournit également des fusils d'assaut à l'Irak par l'intermédiaire de Famae, une entreprise d'armement publique chilienne.

ARGENTINE
1982

Malgré la dictature militaire, le pays obtient une licence pour produire des canons Oerlikon. Ceux-ci seront également utilisés pendant la guerre des Malouines.

IRAK
1988

Les troupes de Saddam Hussein larguent du gaz toxique sur Halabja depuis un PC-7 de Pilatus. Quelque 5000 Kurdes sont tués.

IRAK/IRAN
1989

L'entreprise suisse FCA Contractor sert simultanément d'intermédiaire pour la fourniture de matières premières destinées au gaz moutarde à l'Irak et à l'Iran. Les deux pays s'affrontent alors dans la première guerre du Golfe. Chacun reçoit 500 tonnes de thiodiglycol.

CROATIE
1992

Des fusils d'assaut SIG en provenance du Chili et destinés à la Croatie sont saisis en Hongrie. En raison de la guerre de Bosnie, la Croatie est alors soumise à un embargo de l'ONU sur les armes.

MYANMAR
1992

La junte militaire utilise des PC-7 et des PC-9 de Pilatus pour bombarder la population civile. Ces appareils avaient été livrés comme « avions d'entraînement ». Même après le scandale Pilatus, l'entreprise continue de fournir des pièces détachées.

ANGOLA
1993

Des PC-7 du MPLA effectuent des missions armées contre des populations civiles pendant la guerre civile.

IRAK
2003

Pendant la guerre en Irak, les États-Unis utilisent des grenades et des roquettes de Derendinger, filiale de RUAG, ainsi que des blindés à roues Mowag. Les exportations de matériel de guerre vers les États-Unis sont alors en principe interdites. Ces livraisons sont néanmoins autorisées après la promesse que les armes ne seront utilisées qu'un an plus tard. Derendinger fournit aussi des composants de F/A-18 aux États-Unis, engagés dans la guerre. Washington promet qu'ils ne seront pas utilisés en Irak. Du matériel livré avant la guerre en Irak est également utilisé.

IRAN
2006

Des photographies montrent des canons Rheinmetall protégeant une installation nucléaire.

TCHAD
2007

Un PC-9 est livré comme « appareil d'entraînement ». Il largue ensuite des bombes à fragmentation sur des villages de l'est du Tchad et près du Darfour, au Soudan. Des personnes insurgées sont soupçonnées de s'y trouver. Des organisations humanitaires suisses présentes dans la région confirment l'attaque.

ÉGYPTE
2008

Le Conseil fédéral autorise la livraison de 123 fusils d'assaut SIG malgré de graves violations des droits humains.

INDE
2009

Des pistolets-mitrailleurs sont livrés à l'armée et à la police du Chhattisgarh. Cet État combat alors les rebelles maoïstes naxalites. Des enfants soldats combattent dans les deux camps. La population autochtone subit une répression systématique de l'État.

BAHREÏN
2011

Des blindés Mowag sont utilisés pour réprimer les manifestations du mouvement démocratique. Ils avaient été livrés à l'Arabie saoudite via le Canada et la Grande-Bretagne.

SYRIE
2012

Des grenades à main RUAG apparaissent en Syrie. Elles avaient probablement été livrées aux Émirats arabes unis en 2003. Certaines se retrouvent entre les mains de l'armée syrienne, d'autres entre celles d'Al-Qaïda.

UKRAINE
2014

L'armée et la police tuent plusieurs personnes qui manifestent avec des armes suisses livrées entre 2009 et 2012. B&T AG, basé à Thoune, avait fourni des fusils de précision, des composants et du savoir-faire avec l'autorisation du SECO.

BRÉSIL
2015

Des blindés Piranha de Mowag destinés à une mission de l'ONU en Haïti sont finalement utilisés à Rio de Janeiro. La police les déploie contre la population civile dans les favelas.

YÉMEN
2017

La marine saoudienne utilise des fusils d'assaut SIG Sauer SG 552 pendant la guerre au Yémen.

SYRIE
2018

Des grenades à main RUAG sont retrouvées aux mains de l'organisation État islamique. Elles avaient probablement été livrées aux Émirats arabes unis en 2003, avant de parvenir en Syrie via la Jordanie.

AFGHANISTAN
2021

Des PC-12 soutiennent les armées afghane et américaine lors de frappes aériennes. Le bombardement d'un marché dans le district de Shahada tue 21 personnes. Les 18 PC-12 avaient été livrés aux États-Unis entre 2013 et 2015 comme « avions civils ».

UKRAINE
2025

Une micropuce de l'entreprise suisse U-Blox est retrouvée dans un drone russe. Elle a probablement transité par l'Iran ou la Chine avant d'arriver en Russie. Les fabricants sont pourtant tenus d'obliger contractuellement leurs partenaires commerciaux à ne pas réexporter leurs produits vers la Russie.

Cette chronologie est incomplète, car les scandales liés aux exportations ont été trop nombreux pour être tous répertoriés. Nous avons toutefois tenté de rendre compte de leur ampleur internationale.

INDUSTRIE DE L'ARMEMENT

Pourquoi les groupes d'armement font la fête

C'est bien connu : depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les groupes d'armement vivent une véritable ruée vers l'or. Leurs cours en Bourse s'envolent. Chiffres d'affaires et bénéfices se comptent en milliards, et le champagne coule à flots. Et si vous pensez que tout rentrera dans l'ordre lorsqu'il y aura moins de guerres, vous risquez d'être déçus.

MARTIN PARPAN

Pour faire simple, l'économie de marché privée fonctionne ainsi : les entreprises proposent des produits et des services sur le marché. Les prix varient en fonction de l'offre et de la demande. Les entreprises doivent donc adapter leur offre aux besoins de leur clientèle. C'est elle qui décide ce qu'elle est prête à payer. Comparons maintenant ce mécanisme à ce qui se passe actuellement dans le secteur de l'armement. Plusieurs éléments sensibles montrent à quel point ce marché obéit à une logique particulière.

DES DÉBOUCHÉS GARANTIS

L'industrie privée de l'armement a très tôt obtenu du monde politique une sorte de « garantie d'écoulement ». Une déclaration de l'actuel chan-

celier allemand Friedrich Merz l'illustre bien. Il a promis d'investir « whatever it takes ». Les vannes sont ouvertes, en Allemagne comme dans le reste du monde. En Suisse aussi, on en appelle depuis des mois à notre « raison » : il faudrait maintenant réarmer, réarmer, réarmer, au nom de notre sécurité. Les budgets de l'armée et de l'armement augmentent, tandis que les budgets civils sont sabrés. Dans cette ruée vers l'or, l'industrie de l'armement ne se fait pas prier. Des contrats sont conclus qui lui garantissent des rentrées d'argent pendant des années.

UN MANQUE CRIANT DE TRANSPARENCE

Croire que le monde politique peut contrôler sérieusement les contrats qu'il attribue à l'indus-

trie de l'armement serait une erreur. Ces contrats sont souvent si complexes, volumineux et sujets à interprétation qu'il est pratiquement impossible de les examiner sérieusement. La promesse de Viola Amherd d'un « prix fixe » pour l'acquisition des F-35 n'en est qu'un exemple. À cette quasi-absence de contrôle s'ajoute la rapidité avec laquelle les contrats sont conclus. Le temps presse : chacun veut s'assurer une bonne place dans la file d'attente. Il reste donc peu de temps pour négocier les prix, alors même que des milliards sont en jeu. On est loin d'un marché libre. Dans les faits, les fournisseurs dictent leurs conditions, dans un marché dominé par le lobby et les groupes d'armement. Les commandes sont passées par le monde politique et payées avec l'argent de nos impôts.

DES CHANGEMENTS STRUCTURELS

Des transferts budgétaires d'une telle ampleur entraînent forcément de profondes transforma-

tions structurelles. L'Allemagne en donne déjà un aperçu. Des emplois passent de l'industrie civile, notamment automobile, à l'industrie de l'armement. En Suisse aussi, les groupes d'armement proposent de bons salaires et des primes pour attirer les talents. Autant de personnes qui manqueront ensuite aux autres secteurs de l'économie privée.

Les capacités ainsi créées dans les groupes d'armement devront être maintenues et financées ces prochaines années. Il faudra donc conserver un niveau d'investissement élevé. Après tout, l'État n'a aucun intérêt à voir le chômage augmenter. Quelle que soit l'évolution de la situation géopolitique, des structures sont ainsi mises en place qui pérenniseront les dépenses d'armement. Autant de moyens qui manqueront à l'éducation, à la santé, à la protection du climat et aux infrastructures civiles.

La boîte de Pandore est ouverte. Elle nous coûtera encore beaucoup, à nous comme à nos enfants, dans les années à venir. Pour une petite minorité, en revanche, la fête continuera de plus belle. C'est effroyable.

EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Les produits vedettes des exportations suisses : munitions, blindés et lance-grenades

En 2025, la Suisse a exporté pour 948 millions de francs de matériel de guerre vers 64 pays. Mais quelles armes se cachent derrière ces chiffres ?

ELIA GERBER

Il n'est pas facile de savoir précisément ce que l'industrie suisse de l'armement exporte et vers quels pays. Les entreprises sont extrêmement discrètes et communiquent rarement sur leurs activités. Aux demandes d'information, elles opposent le plus souvent des « raisons de concurrence ». Les chiffres détaillés sur les différentes entreprises proviennent donc principalement d'une source : le rapport sur l'armement de la WOZ. Depuis des années, sa rédaction se bat, en vertu de la loi sur la transparence, pour obtenir les données brutes du SECO. Elle les utilise pour alimenter sa base de données en libre accès. Celle-ci permet de savoir quelles entreprises d'armement exportent du matériel de guerre et pour quels montants.

MUNITIONS

Depuis des années, les munitions représentent la plus grande part des exportations suisses de matériel de guerre. En 2025, elles en constituaient 43 %. RWM Schweiz AG domine ce secteur. Cette filiale de Rheinmetall a son siège à Zurich et une usine à Altdorf, dans le canton d'Uri. Elle teste également ses munitions sur le site d'essais de Rheinmetall à Ochsenboden, dans le canton de Schwytz. L'entreprise fabrique des munitions de moyen calibre pour les forces terrestres, la marine, l'aviation et la défense antiaérienne. Elle produit notamment des munitions « intelligentes » dotées de détonateurs programmables.

La munition AHEAD, développée à Zurich, en est un exemple. Une fraction de seconde avant le tir, son détonateur est programmé en fonction de la distance jusqu'à la cible. Le projectile libère ainsi de plus petits projectiles juste avant d'atteindre celle-ci. Ce procédé augmente les chances de toucher des cibles de petite taille. Rheinmetall commercialise cette munition sous

le label « combat proven », autrement dit éprouvée au combat. Taiwan, l'Allemagne et l'Égypte ont notamment acquis récemment des systèmes d'armes capables de tirer ce type de munition.

BLINDÉS

Les véhicules blindés constituent la deuxième catégorie d'exportations. En 2025, ils représentaient environ un quart des exportations suisses de matériel de guerre. Un modèle conçu à Kreuzlingen occupe une place de choix sur le marché mondial : le véhicule blindé à roues Piranha. Il a été développé par Mowag GmbH, dont le siège se trouve à Kreuzlingen. Depuis 2003, l'entreprise appartient au groupe d'armement américain General Dynamics European Land Systems (GDELS). Selon Mowag, plus de 12 000 Piranha ont été livrés à plus de vingt armées dans le monde. Le Piranha compte ainsi parmi les véhicules blindés de combat d'infanterie les plus vendus. Il n'est désormais plus fabriqué uniquement en Suisse.



Véhicule blindé à roues Piranha / Source : Irish Defence Forces

Le Piranha montre clairement où peut finir le matériel de guerre lorsque les exportations ne sont pas strictement contrôlées. En 2011, l'Arabie saoudite a utilisé des Piranha lors de son intervention militaire à Bahreïn. Elle les avait commandés quelques années auparavant à Mowag. En 2014,

la milice terroriste Boko Haram s'est emparée d'un Piranha de l'armée nigériane. Elle l'a exhibé pendant des mois dans ses vidéos de propagande. Des Piranha prétendument commandés pour une mission humanitaire de l'ONU en Haïti ont connu un autre sort. Une unité spéciale particulièrement brutale de la police brésilienne les a utilisés lors de raids dans les favelas de Rio de Janeiro.

LANCE-GRENADES

Toutes les autres catégories, armes légères, missiles, avions, etc., représentaient chacune moins d'un dixième des exportations en 2025. B&T AG, à Thoune, produit principalement des armes légères. Fondée en 1991 par Karl Brügger et Heinrich Thomet, l'entreprise s'appelait Brügger & Thomet jusqu'en 2011. Elle emploie quelque 90 personnes. Elle fabrique notamment des pistolets-mitrailleurs, des fusils de précision et des lance-grenades pour les forces de police et les armées du monde entier.

Au début de l'année, le lance-grenades GL06 de B&T a fait les gros titres après avoir été utilisé contre des manifestants par l'ICE, la police américaine de l'immigration. Les exemplaires concernés n'ont toutefois pas été fabriqués à Thoune, mais dans une usine aux États-Unis. Ils ne sont donc pas soumis aux règles suisses sur les exportations de matériel de guerre.

L'entreprise a cependant déjà enfreint la loi sur le matériel de guerre. En 2018, son fondateur Karl Brügger a été condamné par le Tribunal pénal fédéral. Il avait fourni des « indications inexactes » lors de l'exportation de fusils de précision et de lance-grenades. Dans sa demande d'autorisation, Brügger avait indiqué que les armes seraient livrées en Nouvelle-Zélande. Il avait omis de préciser qu'elles devaient ensuite être revendues au Kazakhstan. La Confédération avait auparavant expressément interdit cette livraison au Kazakhstan. Le président de ce pays d'Asie centrale était alors accusé de violations des droits humains.

SOURCES
<https://www.lighthousereports.com/investigation/from-switzerland-with-love/>
<https://www.infosperber.ch/politik/schweiz/neue-beweise-schweizer-flugzeuge-und-gewehre-in-kriegsgebieten/>
<https://www.bernerzeitung.ch/thuner-waffenfirma-angeklagt-701359950714>
<https://www.tagesanzeiger.ch/waffen-aus-thun-sind-in-den-haenden-beider-kriegsparteien-676937032617>
<https://militaeraktuell.at/skyranger-rheinmetall-zeigt-fliegerabwehrsystem/>
<https://asmz.ch/2025/07/26/gdels-zeigt-in-buer-glen-seine-ganze-fahrzeugpalette/>
<https://doi.org/10.5169/seals-1063526>

GÉANTS DE LA TECH ET GUERRE

La face sombre des entreprises technologiques zurichoises

Une question traverse notre époque : à l'ère numérique, qui décide vraiment de ce qui est bien et de ce qui est mal ? Des géants de la tech comme Google et Amazon jouent un rôle dans les conflits actuels, mais celui-ci reste souvent dans l'ombre. Quelle responsabilité la Ville de Zurich doit-elle assumer, alors que Google y emploie 5000 personnes ? VERA ÇELIK

Je suis assise à la table de la cuisine. La chaleur entre par la fenêtre ouverte et je réfléchis. Une question me poursuit depuis des années. Comment pouvons-nous distinguer si naturellement le « bien » du « mal » sans jamais nous demander qui définit ces deux notions ? Prenons le projet Nimbus. L'État israélien verse 1,2 milliard de dollars à Google et Amazon pour des services de cloud. Or ces services sont utilisés dans la bande de Gaza pour la reconnaissance faciale, le suivi des déplacements et l'identification de cibles. Le ministère israélien de la Défense a lui-même affirmé que cette technologie contribuait « de manière significative

à la victoire ». Mais qui a défini ce que cette « victoire » devait signifier ? Et qui a décidé que la population de Gaza représentait le « mal » ? Cette distinction n'est ni culturelle ni religieuse. Elle est politique. Elle s'est construite pendant la guerre froide et les guerres par procuration. Elle repose sur l'idée que, pour combattre l'ennemi, il faut le déshumaniser. Ceux qui sont considérés comme les « bons » obtiennent la technologie. Ceux qui sont considérés comme les « méchants » la subissent comme une arme. Google fait partie de ce système. L'entreprise a dépensé 45 millions de dollars pour une campagne affirmant qu'il y avait suffisamment

de nourriture à Gaza. Dans le même temps, l'ONU et le monde entier parlaient de famine. Le Mossad a demandé à Google de censurer des images satellites, et l'entreprise s'est exécutée. Un groupe privé, un géant de la tech, accepte ainsi les instructions d'un service de renseignement étranger. C'est clairement prendre parti, alors qu'il ne devrait pas le faire. Quel rapport avec Zurich ? Google emploie plus de 5000 personnes dans la ville. Aucune d'entre elles n'est coupable. Mais elles travaillent pour une entreprise qui prend ces décisions. La Ville ne peut pas résilier des contrats qu'elle n'a pas conclus. En revanche, en tant qu'autorité publique, elle peut affirmer clairement que les entreprises technologiques ne sont pas des acteurs neutres. Et elle agit déjà. Le parti Alternative Linke (Gauche alternative) a déposé au Conseil communal une motion qui a été adoptée. Elle demande à la Ville de mettre progressivement fin à sa collaboration avec des fournisseurs américains de cloud comme Microsoft. Ce choix n'est pas

anodin. Le Cloud Act américain permet aux autorités des États-Unis d'accéder aux données, quel que soit leur lieu de stockage. C'est ce même esprit qu'il faut aujourd'hui : regarder où se trouve le pouvoir et prendre des mesures concrètes. La Ville peut demander à ses caisses de pension de ne pas investir dans des entreprises qui fournissent des technologies de guerre génocidaires. Elle peut soutenir les membres du personnel qui refusent de participer à des projets militaires. Vivre et travailler à Zurich ne devrait pas signifier participer à un système qui favorise indirectement les guerres. Ni à un système qui classe les êtres humains entre « bons » et « mauvais », même de manière insidieuse.

LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE DANS LE MONDE

Refuser de servir dans l'armée israélienne

Alors qu'Israël mène la guerre sur plusieurs fronts et a besoin de chaque soldat, le nombre de personnes refusant de servir augmente. Parallèlement, le conflit autour de l'exemption accordée à la communauté juive ultraorthodoxe s'intensifie, divisant le gouvernement et la population. JONAS HEEB

Israël possède l'un des systèmes de service militaire obligatoire les plus étendus au monde. En principe, toute personne de nationalité israélienne est astreinte au service dès l'âge de 18 ans. Après son service, elle peut encore être appelée sous les drapeaux jusqu'à 40 ans. Il n'existe pas de service civil de remplacement à proprement parler. Malgré la rigueur du système et le risque d'emprisonnement dans une prison militaire, le nombre de personnes refusant de servir augmente. Le gouvernement israélien ne publie aucun chiffre à ce sujet. Selon des médias israéliens, elles étaient déjà quelque 100 000 en 2025. Une situation qui pose problème au gouvernement et à l'armée israélienne. Car pour mener ses offensives brutales

à Gaza, dans le sud du Liban et en Iran, Israël a besoin de chaque soldat-es. Plusieurs réseaux et organisations soutiennent les personnes qui refusent de servir. Mais rares sont celles qui osent s'exprimer publiquement. Le refus de servir constitue une infraction pénale, et beaucoup en redoutent les conséquences. Les raisons de refuser ne manquent pourtant pas. Grand nombre de soldat-es sont traumatisé-es par la brutalité des combats et les méthodes implacables de l'armée israélienne. Des ordres jugés inhumains provoquent aussi des conflits de conscience. À cela s'ajoute tout simplement la lassitude face à la guerre. Autant de raisons qui poussent un nombre croissant de personnes

à refuser de servir. Les motivations sont aussi politiques : rejet des guerres menées par Israël ou opposition au gouvernement de droite. Elles conduisent de nombreuses personnes en Israël à refuser le service militaire. **LE CAS PARTICULIER DES HAREDIM : PROTESTATIONS ET DIVISIONS** Le débat sur le service militaire en Israël se concentre notamment sur la communauté juive ultraorthodoxe, les Haredim. Ses membres sont traditionnellement exemptés du service militaire. [1] Cette exemption suscite depuis des décennies de vifs débats, qui atteignent aujourd'hui leur paroxysme. En 2024, la base légale qui permettait cette exemption est arrivée à échéance. Depuis, les Haredim sont eux aussi soumis à l'obligation de servir. Cette décision a déclenché d'importantes manifestations des Haredim, qui se poursui-

vent aujourd'hui. Des routes ont été bloquées et des trains immobilisés. Des juges ont même été attaqués à leur domicile. La police a réagi avec une grande brutalité. Benyamin Netanyahu dépend des partis haredim pour maintenir sa coalition gouvernementale. En juillet 2026, une loi a donc suspendu les arrestations de Haredim refusant de servir. Dans le même temps, cette exemption suscite depuis longtemps un vif mécontentement au sein de la population israélienne. Les Haredim peuvent échapper au service militaire alors que d'autres doivent accomplir leurs périodes de service. Ils bénéficient en outre d'un important soutien de l'État tout en contribuant relativement peu aux recettes fiscales. Cette question divise aussi bien la population que le gouvernement israéliens. Elle devrait être l'un des principaux enjeux des élections d'octobre 2026. [1] Les raisons, principalement religieuses, sont multiples et ne peuvent être développées ici. Il importe également de souligner que les Haredim ne constituent pas un groupe homogène.

INITIATIVE PALESTINE

Égalité de droits, fondement d'une paix juste

L'assemblée générale du GSsA du 10 mai 2026 à Soleure a décidé à une très large majorité avec seules 6 voix contraires, de soutenir l'initiative populaire fédérale pour la reconnaissance de l'État de Palestine. TOBIAS SCHNEBLI

Alors que la guerre au Proche Orient s'étend de la Palestine jusqu'à l'Iran, le Liban, l'Irak et le Yémen, l'initiative pour la reconnaissance de l'État de la Palestine permettrait de remettre en discussion l'attitude honteuse de la Suisse face à une question centrale pour sortir de cette guerre: l'égalité des droits pour toutes les populations, notamment en Palestine/Israël. Pourquoi la Suisse officielle ne reconnaît-elle pas les mêmes droits, y compris le droit à l'autodétermination, au peuple palestinien, alors qu'elle a reconnu ce même droit au peuple

israélien il y a 77 ans ? Les majorités de droite au Parlement et au Conseil fédéral ont déjà refusé à plusieurs reprises toutes les mesures pour arrêter le soutien unilatéral de la Suisse à la colonisation, au nettoyage ethnique et au génocide israélien dans les Territoires occupés palestiniens. L'aboutissement de l'initiative permettrait une discussion élargie à toute la population de la Suisse. La droite ne veut pas de cette discussion pour ne pas remettre en question le soutien unilatéral de la Suisse à Israël. Elle

veut continuer la collaboration militaire sous le prétexte qu'Israël protégerait l'Occident du terrorisme et des islamistes. **SIGNEZ ET RÉCOLTEZ DES SIGNATURES** Après onze mois de récolte, l'initiative a recueilli 50'000 signatures. Le comité d'initiative et les partis politiques de la Gauche et des Vert.e.s qui soutiennent l'initiative, ont jusqu'au mois de février 2027 pour récolter encore environ 70'000 signatures, nécessaires à son aboutissement. Merci de signer et faire signer l'initiative avec la carte postale insérée dans ce journal ! Sur le site www.palestinasi.ch il y a les listes de signatures à imprimer et le calendrier des récoltes en Suisse. Prochaine récolte nationale le 27 sept. devant les locaux de vote.



INTERNATIONAL

Sazan, pomme de discorde et île militaire

Une petite île albanaise entre l'Adriatique et la mer Ionienne a déclenché la plus grande mobilisation depuis la chute du régime communiste. D'abord dirigée contre un complexe hôtelier de luxe, la contestation s'est transformée en manifestations de masse. Elle vise désormais un gouvernement et un modèle de développement qui transforment les biens communs en objets de profit. Menacés par le projet, les flamants roses sont devenus le symbole d'un mouvement qui dénonce corruption, intérêts économiques transnationaux et structures militaires.

NOEMI BUZZI

Avec ses 5,7 kilomètres carrés, l'île de Sazan se trouve au large de la baie de Vlorë, dans le détroit d'Otrante. Pendant des siècles, sa position a été déterminante pour le contrôle de l'Adriatique. Avant-poste naval ottoman dès le XVIe siècle, elle devient un territoire disputé au moment de l'indépendance albanaise, en 1912. La Grèce et l'Italie cherchent alors elles aussi à en prendre le contrôle.

L'Italie occupe l'île en 1920. Dans l'entre-deux-guerres, Mussolini y fait construire des fortifications, des casernes et d'autres installations militaires. Après une brève occupation nazie, Sazan est définitivement attribuée à l'Albanie par le traité de paix de Paris de 1947.

Sous le régime communiste, de 1946 à 1991, l'île devient une base militaire inaccessible à la population. Elle remplit une double fonction : protéger le pays contre d'éventuelles menaces extérieures et empêcher la population de fuir.

Après la chute du régime d'Enver Hoxha, l'île est rendue à la population et à la nature. Elle devient ainsi un symbole de libération. En 2010, le gouvernement albanaise y crée le parc national

marin de Karaburun-Sazan. Il reconnaît ainsi la valeur écologique d'un territoire qui abrite quelque 300 espèces végétales et 40 espèces d'oiseaux. L'île reste officiellement une zone militaire placée sous l'autorité du ministère albanaise de la Défense. Elle est néanmoins démilitarisée en 2015 et ouverte au public.

Une récente modification de la loi sur les investissements stratégiques a mis le feu aux poudres. Elle renforce le contrôle oligarchique sur l'État albanaise. Au cœur du projet se trouve Jared Kushner, gendre et conseiller de Donald Trump. Sa société d'investissement, Affinity Partners, est financée en grande partie par le fonds souverain saoudien. Son complexe hôtelier de luxe doit voir le jour dans des espaces naturels protégés et sur une ancienne base militaire soviétique. Le site se trouve le long d'une voie maritime d'importance stratégique.

Non loin de là, dans la lagune de Zvërnec, des pilotes militaires et civils albanaise sont formés à l'aéroport international de Vlorë. Cette formation repose sur un partenariat entre l'entreprise pu-

blique d'armement albanaise Kayo et le groupe israélien Elbit Systems. L'aéroport a été construit par l'entreprise suisse Mabetex Group, dirigée par l'entrepreneur Behgjet Pacolli. Ancien ministre kosovar des Affaires étrangères, il compte parmi les hommes d'affaires les plus riches des Balkans. Pacolli a réalisé de grands projets dans le monde entier, notamment la rénovation du Kremlin.

Sur la péninsule de Karaburun, dans la baie de Vlorë, l'Albanie développe la production de navires militaires sur la base navale de Pashaliman. Le partenariat stratégique avec le gouvernement Meloni prévoit la création d'un nouveau chantier naval militaire. Celui-ci doit servir aussi bien l'armée albanaise que ses alliés. Fincantieri fait partie de l'accord. L'entreprise construit notamment des navires militaires de type « Libra », utilisés pour transporter des personnes migrantes vers les centres d'accueil gérés par l'Italie en Albanie.

Pris ensemble, ces projets dessinent une transformation radicale de la région. D'espace voué à la protection de la nature, elle devient un pôle stratégique et militaire traversé par des intérêts économiques transnationaux. L'enjeu dépasse donc largement la protection de l'environnement. Il touche aussi à l'État de droit, aux rapports de pouvoir et à la place de la politique militaire dans les projets d'investissement. Ceux-ci risquent de sacrifier l'intérêt général et la souveraineté démocratique à des accords opaques entre gouvernements, oligarques et capitaux étrangers.



La résistance de la population albanaise sonne comme un avertissement. Lorsque les intérêts économiques s'entremêlent aux appareils militaires et aux réseaux de pouvoir transnationaux, défendre l'environnement et les droits collectifs devient inévitablement un combat pour la démocratie elle-même.

DEUX LONGUEURS D'AVANCE

« Le monde de demain, une Europe démocratique souveraine », de Robert Menasse

« Le droit ouvre la voie à tout, la littérature permet de mieux comprendre toute chose. » Jean-Claude Juncker, 2019

CRITIQUE DE NOËMI HOLTZ

À la recherche d'un concept de sécurité qui puisse réellement fonctionner, je suis tombée avec soulagement sur ce livre. Écrivain et spécialiste de l'Europe, Robert Menasse porte son regard sur notre continent. Mais son titre, Le monde de demain, invite à juste titre à voir plus loin.

Avec un engagement impressionnant, il examine les « effets secondaires » de la pensée nationale. Il pointe la priorité accordée à l'économie nationale, souvent suivie d'ambitions expansionnistes, de guerres et de mécanismes d'exclusion liés à la quête d'une identité « nationale ». Les « ennemis » font partie intégrante de cette conception de la nation. Ils lui sont nécessaires, mais peuvent être remplacés par d'autres.

Menasse retrace l'évolution du projet d'une Europe unie et les reculs qu'il subit chaque fois que le nationalisme revient en force. Il montre que les crises actuelles ne peuvent être surmontées que dans un cadre juridique commun. Climat, migrations, euro, politique sanitaire ou encore guerres : toutes appellent des réponses transnationales. C'était la vision qui animait l'Union européenne à ses débuts, forte de l'expérience de la Seconde Guerre mondiale. Depuis 2010 et le discours d'Angela Merkel au Collège d'Europe, cette ambition s'est progressivement estompée.

Avec minutie, Menasse met en lumière les défauts structurels de l'Union européenne actuelle. Il montre comment les priorités nationales mettent le projet européen en péril. Il interroge également la notion de « droit international ». Celui-ci entre, selon lui, en contradiction avec les droits humains lorsqu'il sert à « protéger » des intérêts nationaux. Une telle logique ne permet pas de répondre aux mouvements migratoires.

Une démocratie sans nations ? Impensable, répondraient la plupart des gens. À travers d'amusants voyages dans le temps, Menasse plaide pourtant pour une approche plus créative de la démocratie. Il imagine notamment une conversation avec Clithène sur une démocratie sans esclaves, mais où les femmes seraient les égales des hommes. L'idée déclenche chez son interlocuteur un éclat de rire (p. 154). Pour Menasse, la démocratie n'est pas une forme d'État, mais une forme de gouvernement. Il envisage une « autonomie personnelle » plutôt que l'« autonomie territoriale » revendiquée par les nations (p. 43). Pour en saisir précisément la portée, une lecture attentive du livre s'impose.

Jusqu'à récemment, les êtres humains se définissaient par leur capacité à penser. Avec la bombe atomique, nous risquons l'anéantissement ; avec l'intelligence artificielle, une perte d'auto-

nomie que nous aurons nous-mêmes provoquée.

Pour y faire face, un marché unifié ne suffit pas. Il faut des lois qui dépassent les frontières des États et reposent sur les droits humains. Il faut aussi, comme le suggère la citation de Jean-Claude Juncker, une véritable richesse culturelle. Pas seulement une culture « Pro Helvetia » ou « bosnienne », mais une culture semblable à celle qui se vivait avant la Première Guerre mondiale. Dans l'Empire austro-hongrois multiethnique, il était possible de franchir les frontières sans passeport et de s'enrichir au contact des cultures d'autres régions.

En matière de politique de sécurité : si ce projet parvenait à se doter de structures démocratiques solides, fondées sur une véritable participation, la justice sociale et la protection du climat, tout en favorisant les échanges culturels. Et s'il n'était plus nécessaire de financer des SEM ni des armées nationales, le monde disposerait enfin à nouveau d'un modèle de projet de paix plus viable.

LOBBY DE L'ARMEMENT

Swissmem marche sur des cadavres !

Le 23 juin s'est tenue l'assemblée générale annuelle de Swissmem. Swissmem est l'organisation faîtière de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux et regroupe notamment le secteur Swiss ASD, qui représente l'industrie de l'armement. CHARLINE MAIRE

Ce matin-là, Swiss ASD a organisé une table ronde «exclusive» sur la nouvelle loi sur le matériel de guerre. Plus d'exportations d'armes signifie plus de guerre, et plus de guerre signifie plus d'exportations : un cercle vicieux lucratif pour l'industrie de l'armement. Les pertes humaines ne sont pour elle que des dommages collatéraux.

Nous ne pouvions pas laisser un tel rassemblement d'entreprises sans scrupules et méprisantes envers l'humanité se dérouler sans opposition. C'est pourquoi le GSsA et la jeunesse socialiste de Bâle ont organisé, juste à l'heure de l'apéritif, un «die-in» devant les portes afin de dire à toutes les personnes présentes : Swissmem marche sur des cadavres !



Des militant·e·s du GSsA et de la jeunesse socialiste perturbent, par leur action, l'assemblée générale annuelle de Swissmem.



Commandez le drapeau du référendum contre le matériel de guerre ici !

www.referendum-materieldeguerre.ch/?drapeau



GREGOR, Neutralité

